



Socialement responsable

FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 9 Décembre 2019

Compte rendu du CA de l'ANGDM du 3 décembre 2019

Le 3 décembre 2019, s'est tenu le CA de l'ANGDM en l'absence du Président pour raison médicale. C'est le Président de la CAN M. GEORGES qui a présidé le CA, en présence des nouveaux représentants du personnel issus des élections professionnelles, à qui la CFTC a souhaité la bienvenue.

Approbation du PV du 3 octobre 2019 :

Le PV est adopté à l'unanimité.

Communication du Président :

Le Directeur nous informe que :

- L'ANGDM a inauguré ses nouveaux locaux à St-Etienne.
- Une réunion publique s'est tenue à Divion devant 120 personnes.
- Une convention a été signée avec l'ANAH dans l'Est.

Présentation des travaux de la COPRAD :

Il nous a été fait le point sur :

- Plans sociaux du Nord
- Suivi des prestations
- CASC
- Logement
- Suivi post-professionnel.

De même, à la demande de la CFTC, un point sera fait lors d'une prochaine COPRAD sur les incidences subies par les agents du jour suite à la réforme des retraites. L'ensemble très détaillé de tous ces points vous ont été transmis lors du dernier compte rendu.

De même, la CFTC a voté le délibéré qui prévoit une augmentation de 1% des bourses des mines à partir du 1^{er} janvier 2020. Pour mémoire, l'ANGDM avait proposé une augmentation de 0,3%, comme pour les retraites, plafonnée à un certain niveau et c'est suite à l'intervention de la CFTC lors de la dernière COPRAD que le dossier a évolué.

Présentation et approbation des travaux de la CNAS/FNAS :

Il nous a rappelé que :

- Le DSS confirme une avance de crédits de 500 000 € pour 2019, en déduction des budgets 2020, ainsi qu'une autorisation de transfert de la section 2.2b vers la section maladie et de la politique vacances vers la section vieillesse.
- Point sur le FNAS au 31.10
- Politique vacances
- Réclamation sur St-Gildas et son enquête de satisfaction
- Synthèse des dépenses sur St-Gildas.

Sur partie ASS :

Suivi budgétaire :

- Consommation aide à domicile en forte baisse -7,3 %

Atterrissage budgétaire :

- Présentation projet passion.

Comme pour la COPRAD, notre représentant à l'ASS vous a fait parvenir un compte rendu très détaillé.

A l'unanimité, le CA a validé la décision de transport pour l'aide aux séjours vacances qui est plus favorable pour nos mineurs.

M. LABAT de la DSS informe le CA :

- Investissement autorisé pour la CAN sur St-Gildas ne porte que sur le bâtiment
- La mesure d'avance pour 2020 est exceptionnelle et est soumise à de fortes contreparties, notamment le retour à l'équilibre de l'ASS pour la fin de l'année
- La DSS est favorable à la prise en charge du transport pour les vacances (adoption de la fiche de transport). Cependant, elle suivra de près le teste dans le bassin des mines de fer sur le transport collectif où elle émet des réserves.

Budget rectificatif 2019 et budget initial 2020 :

Suite à la présentation budgétaire rectificative 2019 et initiale 2020, qui reprend l'intégralité des décisions de la DSS :

- Cumul de budget
- Avance 2020
- Baisse de réserve de trésorerie pour le programme 174 etc.

Après de larges débats où les Fédérations de Mineurs unanimes ont pointé plusieurs problèmes.

Programme 174

C'est le budget qui sert à payer l'historique de l'agence, à savoir CCFC, logement, fonctionnement etc. Jusqu'à aujourd'hui, ce budget a toujours été voté sans aucune objection. Or, on constate que pour la première fois le budget de trésorerie en début d'année se termine avec un demi mois en fin d'année.

Pour l'Etat, cette décision est due à des restrictions budgétaires et des arbitrages entre les différents Ministères (en clair, besoin urgent d'argent), qui ont conduit à cette décision. Cependant, il s'engage à suivre de très près les dépenses pour que l'agence ne se trouve pas en difficulté de paiement.

Pour la CFTC, il ne faut pas que le moindre grain de sable intervienne (informatique, grève prolongée etc.) ce qui pourra avoir des incidences néfastes sur l'agence et nos ayants droit. Pour information : par le passé, l'avance de trésorerie de l'agence était de plusieurs mois.

Concernant le budget ASS :

Acte est pris que le courrier de la DSS évitera la rupture de paiement des prestations, comme ce fut le cas l'an dernier.

- La décision est certainement due à l'ensemble des démarches faites par les Fédérations de mineurs.
- Le combat continue
- L'étalonnage du coup de rabot depuis 2017 n'a pas été compensé
- Les garanties données ne respectent pas la particularité de la profession et les différents courriers qui nous arrivent en attestent
- La DSS n'applique qu'un aspect comptable
- Pour la première fois, même le programme 174 nous interroge
- Jamais la question des besoins de notre population n'a été posée.

Les Fédérations souhaitent avoir deux votes différents, sur le budget 174 et un autre sur le budget ASS, comme ce fut le cas par le passé.

Le représentant du budget est opposé à ce principe.

Résultat du vote :

Pour le budget : 8 voix pour – ANGDM, Ministères, personnel qualifié

5 voix contre – les Fédérations de Mineurs.

Présentation et approbation du Contrat d'Objectif et de Performance (COP) :

Il nous a été présenté le COP pour 2019/2022. Ce document prévoit :

- Le contexte
- Le bilan 2015/2018
- Les priorités des pouvoirs publics
- Les orientations stratégiques

Pour l'avenir.

Ce document d'une trentaine de pages, sera joint en annexe. Je vous invite à le consulter.

Les Fédérations ont demandé à la Direction de reporter ce point à un prochain CA, car ce document tient compte du SPSI, qui avait été retiré du dernier CA, en attente des décisions des groupes de travail sur le sujet.

Devant le refus de la Direction de retirer ce point de l'ordre du jour, l'ensemble des Fédérations ont voté contre le COP présenté. La Direction et les Tutelles l'ont validé.

Validation de marchés :

6 marchés nous ont été présentés :

- Transports séjours longs 2020
- Séniors vacances
- Accompagnement séjour spécifique
- Toitures Noyelles
- Avenants marché travaux Noyelles
- Avenants formation.

Les 6 marchés ont été validés à l'unanimité.

A la veille de la nouvelle année, je vous souhaite, à vous et vos proches, mes meilleurs vœux pour 2020.

L'Administrateur

Raphaël MARGHERITA